



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

Pois

RESEAU 2014 - 2015

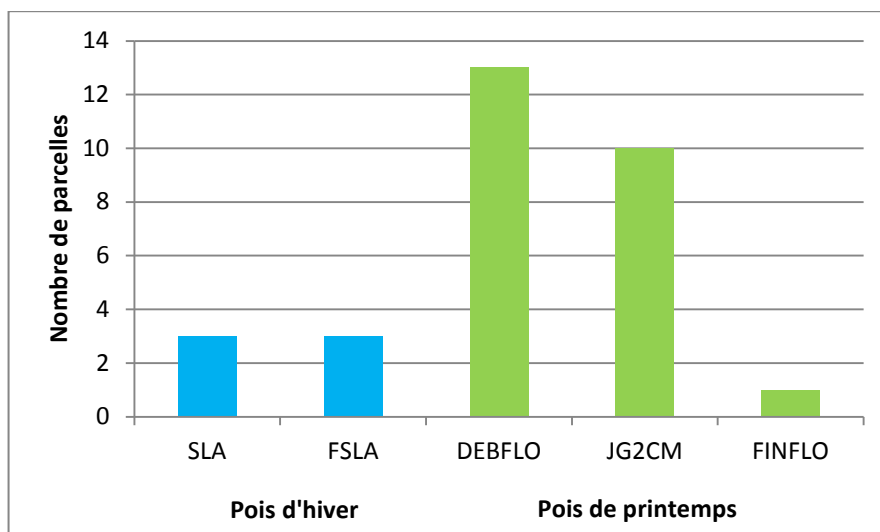
Les données sont actuellement collectées à partir de 32 parcelles comprenant 7 parcelles de pois d'hiver et 25 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 6 parcelles de pois d'hiver et 24 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Pois d'hiver : les parcelles observées sont entre le stade limite d'avortement et la fin du stade limite d'avortement.

Pois de printemps : les parcelles observées sont entre les stades début floraison et fin floraison.

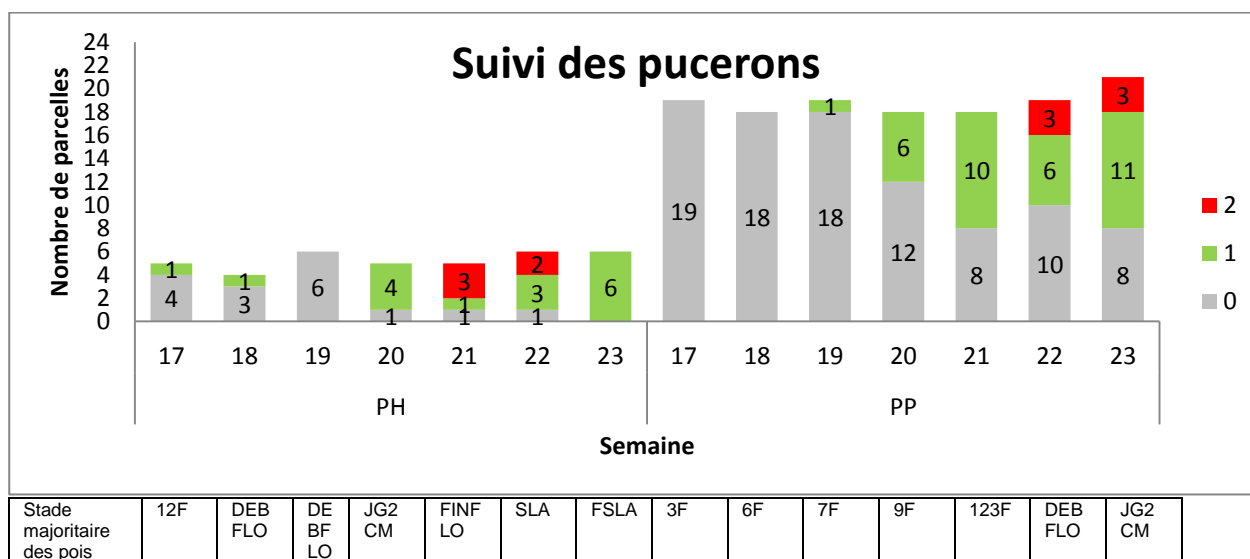


JG2CM : jeune gousse 2 cm : les gousses sont apparues et mesurent 2 cm de long
 SLA : stade limite d'avortement : dans la gousse, les gousses mesurent plus de 8mm d'épaisseur.

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Contexte d'observations

La présence de pucerons verts du pois a été observée sur les 6 parcelles de pois d'hiver et 14 parcelles de pois de printemps (note 1 correspondant à 1 à 10 pucerons par plante pour 17 parcelles, note 2 correspondant à 11 à 20 pucerons par plante sur 3 parcelles).



Note 0 : absence de pucerons
 Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante
 Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante

Abonnez-vous **gratuitement** aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin Protéagineux rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre, à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 18, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, AGRIAL, AXEREA, EPLEA CHATEAUROUX, FDGEDA DU CHER, SCAEL, UCATA, deux agriculteurs.
 Relecteurs complémentaires : Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
 La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.



Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison à 2-3 semaines après la fin floraison.**

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons** par plante (note 1) (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

La présence des pucerons s'est intensifiée depuis la semaine dernière. Le temps sec et ensoleillé annoncé pour cette semaine pourrait être favorable à leur activité.

Les parcelles de pois qui sont encore dans la période de risque doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons verts, les conditions météorologiques annoncées pour cette semaine pouvant être favorable à leur présence et leur développement. Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°7](#) une description de cet insecte.

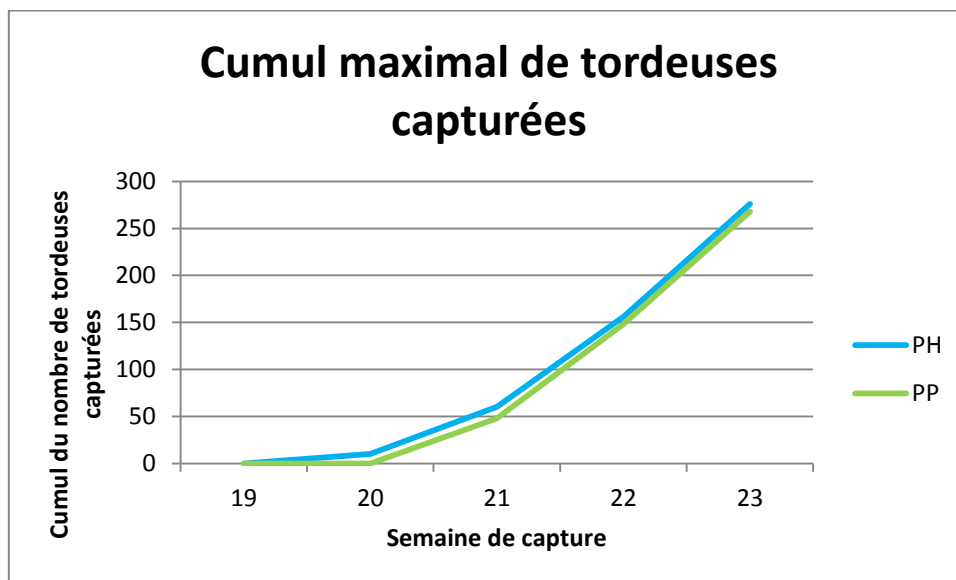
TORDEUSES DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Des tordeuses ont été capturées sur 3 parcelles de pois d'hiver et 19 parcelles de pois de printemps (entre 1 et 100 captures cette semaine).

Depuis début floraison, en cumulé :

- Entre 0 et 276 tordeuses ont été capturées dans les parcelles de pois d'hiver
- Entre 0 et 268 tordeuses ont été capturées dans les parcelles de pois de printemps



Stade majoritaire PH	DEBFLO	JG2CM	FINFLO	SLA	FSLA
Stade majoritaire PP	7F	9F	123F	DEBFLO	JG2CM

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Attention, les pièges à tordeuses doivent être placés dans les parcelles au stade 12 feuilles.

Le nombre de captures s'est intensifié depuis la semaine dernière, en particulier dans les cultures d'hiver.

Les pièges placés dans les parcelles de pois doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez [ici](#) une note sur la tordeuse du pois, publiée le 31 mars 2015.

BRUCHES DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

Les parcelles de pois de printemps ont en majorité atteint le stade jeunes gousses, stade de sensibilité à la bruche.

Les parcelles de pois d'hiver sortent de la période de risque.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Les pois de printemps sont dans la période de risque.

Les pois d'hiver sont en fin de période de risque.

Les conditions météorologiques annoncées pour les prochains jours pourrait être favorables à l'activité des bruches.

Les parcelles de pois qui sont entre le stade jeunes gousses 2 cm et la fin floraison doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures se maintiennent 2 jours consécutifs au-dessus de 20°C.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°8](#) une description de cet insecte.

AUTRES RAVAGEURS

Des attaques **d'oiseaux** ont été signalées sur plusieurs parcelles de pois.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été signalée sur les 5 parcelles de pois d'hiver, sur la partie inférieure et supérieure des plantes.

On signale que la maladie peut toucher jusqu'à 80% de la plante ; au-delà de 35%, l'attaque est considérée comme grave et l'impact sur le rendement est quasi certain.

La maladie est également observée sur 6 parcelles de pois de printemps, sur la partie inférieure des plantes principalement ; l'attaque est beaucoup moins importante, le maximum signalé étant 20% de la partie inférieure touchée.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

La maladie semble avoir peu évolué depuis la semaine dernière.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

La surveillance des parcelles de pois doit se poursuivre de manière attentive, même si le temps chaud et sec annoncé pour cette semaine ne devrait pas être favorable au développement de la maladie. Attention néanmoins aux rosées matinales.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°10](#) une description de cette maladie.

MILDIU DU POIS (*PERONOSPORA PISI*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été observée cette semaine sur une parcelle de pois d'hiver (55% de la plante atteints) ainsi que sur 3 parcelles de pois de printemps (5% à 10% de la plante atteints) en contamination secondaire.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires.

Les contaminations secondaires semblent avoir peu progressé depuis la semaine dernière.

La maladie se développe par temps humide et faiblement ensoleillé, avec des températures comprises entre 5°C et 18°C en moyenne.

La surveillance des parcelles de pois doit être poursuivie, même si le temps annoncé pour cette semaine ne devant cependant pas être favorable au développement de la maladie.

BOTRYTIS ET SCLEROTINIA

Contexte d'observations

La présence de botrytis a été observée sur 1 parcelle de pois d'hiver. Le sclérotinia n'est pas signalé pour l'instant.

Période de risque

Les symptômes de ces deux maladies doivent être surveillés à **partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

L'arrivée de ces maladies coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, les maladies se développent.

Analyse de risque

Les parcelles de pois encore en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour ces maladies.

Une attention particulière doit être portée aux parcelles irriguées.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°11](#) une description de cette maladie.

AUTRES MALADIES DU POIS

L'oïdium et la rouille sont absents des parcelles de pois observées.

Féveroles

RESEAU 2014 - 2015

Les données sont actuellement collectées à partir d'une unique parcelle de féveroles de printemps (CHATEAUROUX, 36).

Le faible nombre de parcelles observées ne permet pas de réaliser une analyse exhaustive du risque sur féveroles en région Centre : une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

STADE DES FEVEROLES

Les féveroles de printemps observées sont au stade jeunes gousses 2 cm.

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Les pucerons noirs peuvent être présents dans les parcelles, ainsi que quelques pucerons verts du pois (se référer aux seuils indiqués pour le pois).

Période de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm.**

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Les parcelles de féveroles qui n'ont pas dépassé le stade limite d'avortement ((épaisseur de la gousse supérieure à 10mm) doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°9](#) une description de cet insecte.

BRUCHES DE LA FEVE (*BRUCHUS RUFIMANUS*)

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison.**

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le temps annoncé pour cette semaine pourrait être favorable à l'activité des bruches.
Les parcelles de féveroles qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève, et ce jusqu'à fin floraison.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°9](#) une description de cet insecte.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir du début floraison

Analyse de risque

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

Les parcelles de féveroles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie, même si les conditions météorologiques actuelles ne lui sont pas favorables.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°10](#) une description de cette maladie.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir de la floraison

Analyse de risque

Un temps humide et doux est favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie, même si les conditions météorologiques actuelles ne lui sont pas favorables.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°11](#) une description de cette maladie.

ROUILLE DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

La rouille sur féverole est relativement fréquente et préjudiciable ; elle provoque le dessèchement accéléré des plantes.

Sa présence a été signalée sur la parcelle suivie.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de **la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Analyse de risque

Les parcelles de féveroles en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°10](#) une description de cette maladie.

Annexes

Localisation des observations Réseau Pois Protéagineux 2015

